



Catégorie Fidelity Équilibre Canada de la Société de Structure de Capitaux Fidelity

Rapport semestriel 31 mai 2011

Avis aux lecteurs

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été revus par l'auditeur externe de la Catégorie. L'auditeur externe fera un audit des états financiers annuels de la Catégorie conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.



Catégorie Fidelity Équilibre Canada de la Société de Structure de Capitaux Fidelity

Titres en portefeuille au 31 mai 2011 (non audités)

Aperçu du portefeuille

Composition de l'actif

	% de l'actif net de la Catégorie	% de l'actif net de la Catégorie au 30 novembre 2010
Actions canadiennes	43,3	45,4
Obligations canadiennes	36,0	35,1
Obligations étrangères	10,3	10,2
Actions étrangères	4,8	4,8
Trésorerie et équivalents	5,4	4,6
Autres actifs nets (passifs)	0,2	(0,1)
Contrats de change à terme et accords de swaps	(0,1)	0,5

Le pourcentage lié aux contrats de change à terme est calculé en divisant le gain net non réalisé (perte) afférent(e) à tous les contrats détenus par l'actif net total.

Le pourcentage lié aux accords de swaps est calculé en divisant la somme du montant nominal de référence et du gain non réalisé (perte) par l'actif net total.

Répartition sectorielle

	% de l'actif net de la Catégorie	% de l'actif net de la Catégorie au 30 novembre 2010
Énergie	12,3	11,4
Services financiers	12,0	10,3
Matières de base	11,6	15,3
Produits industriels	4,2	3,8
Biens de consommation discrétionnaire	3,7	4,4
Soins de santé	1,7	1,0
Biens de consommation de base	1,2	1,4
Technologies de l'information	1,1	2,3
Autres (individuellement moins de 1 %)	0,3	0,3
Obligations canadiennes	36,0	35,1
Obligations étrangères	10,3	10,2
Trésorerie et équivalents	5,4	4,6
Autres actifs nets (passifs)	0,2	(0,1)

Répartition géographique

	% de l'actif net de la Catégorie	% de l'actif net de la Catégorie au 30 novembre 2010
Canada	79,3	80,5
États-Unis	12,0	11,8
Australie	1,3	0,8
Autres (individuellement moins de 1 %)	1,8	2,4
Trésorerie et équivalents	5,4	4,6
Autres actifs nets (passifs)	0,2	(0,1)

Répartition des échéances

Nombre d'années	Valeur marchande des titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Valeur marchande des titres à revenu fixe au 30 novembre 2010 (en milliers de dollars)
De 0 à 1	79 178	57 528
De 1 à 3	78 813	67 823
De 3 à 5	111 671	73 840
Plus de 5	366 923	297 923

Répartition de la qualité

	% de l'actif net de la Catégorie	% de l'actif net de la Catégorie au 30 novembre 2010
AAA	13,1	15,1
AA	13,2	11,6
A	5,2	5,0
BBB	5,8	4,9
BB ou moins	7,4	7,1
Sans classement	1,6	1,6
Actions	48,1	50,2
Placements à court terme et autres actifs nets	5,6	4,5

Nous avons utilisé les notations de l'agence Moody's Investors Service, Inc. Lorsque celles-ci n'étaient pas disponibles, nous avons utilisé les cotes de S&P®. Toutes les notations figurent en date du rapport et ne reflètent pas les modifications ultérieures. Les titres comportant une notation « BB ou moins » étaient considérés comme des titres de premier ordre au moment où la Catégorie en a fait l'acquisition.

Total de l'actif net de la Catégorie 1 229 301 000 \$ (au 31 mai 2011) et 995 994 000 \$ (au 30 novembre 2010)

Les renseignements présentés dans les tableaux ci-dessus sont basés sur la portion des placements que la Catégorie détient dans le fonds sous-jacent, calculée au prorata.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Catégorie Fidelity Équilibre Canada de la Société de Structure de Capitaux Fidelity Titres en portefeuille (non audités) – suite

En pourcentage de l'actif net

Fonds sous-jacents – 99,9 %

	Parts (en milliers)	Coût (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Fonds Fidelity Équilibre Canada – série O (a)	58 457	<u>1 076 902 \$</u>	<u>1 228 675 \$</u>
TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE – 99,9 %		<u>1 076 902 \$</u>	<u>1 228 675</u>
AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – 0,1 %			<u>626</u>
ACTIFS NETS – 100 %			<u>1 229 301 \$</u>

Légende

(a) Représente 17,9 % du fonds sous-jacent.

Autres renseignements

En vertu de la hiérarchie de la juste valeur, tous les placements étaient affectés au niveau 1 au 31 mai 2011 et au 30 novembre 2010. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

États financiers (non audités)

États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par action).

Aux 31 mai 2011 et 30 novembre 2010

	Au 31 mai 2011	Au 30 novembre 2010
Actif		
Placements à la valeur marchande	1 228 675 \$	995 378 \$
Trésorerie et devises	464	—
Montants à recevoir à la vente de placements	734	1 148
Montants à recevoir à la vente d'actions	5 808	4 319
	<u>1 235 681</u>	<u>1 000 845</u>
Passif		
Montants à payer au dépositaire	—	185
Montants à payer à l'achat de placements	1 323	1 415
Montants à payer au rachat d'actions	2 028	895
Distributions à payer	899	656
Frais de gestion à payer	1 762	1 399
Autres montants à payer à des sociétés affiliées	198	166
Autres montants et charges à payer	170	135
	<u>6 380</u>	<u>4 851</u>
Actif net représentant les capitaux propres	<u>1 229 301</u>	<u>995 994</u>
Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture	<u>—</u>	<u>—</u>
Valeur liquidative représentant les capitaux propres	<u>1 229 301 \$</u>	<u>995 994 \$</u>

Actif net par action

Série A :

(402 488 \$ / 20 709 actions et 363 249 \$ / 19 671 actions, respectivement) 19,4350 \$ 18,4662 \$

Série B :

(576 469 \$ / 29 511 actions et 438 284 \$ / 23 639 actions, respectivement) 19,5341 \$ 18,5410 \$

Série F :

(33 335 \$ / 1 607 actions et 21 721 \$ / 1 109 actions, respectivement) 20,7434 \$ 19,5845 \$

Série F5 :

(8 200 \$ / 592 actions et 6 500 \$ / 485 actions, respectivement) 13,8477 \$ 13,3914 \$

Série F8 :

(2 808 \$ / 224 actions et 1 784 \$ / 144 actions, respectivement) 12,5567 \$ 12,3531 \$

Série T5 :

(59 329 \$ / 4 139 actions et 49 364 \$ / 3 539 actions, respectivement) 12,3340 \$ 13,9480 \$

Série T8 :

(52 000 \$ / 4 041 actions et 45 203 \$ / 3 555 actions, respectivement) 12,8687 \$ 12,7151 \$

Série S5 :

(47 597 \$ / 3 319 actions et 33 930 \$ / 2 434 actions, respectivement) 14,3409 \$ 13,9407 \$

Série S8 :

(47 075 \$ / 3 655 actions et 35 959 \$ / 2 829 actions, respectivement) 12,8805 \$ 12,7126 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.

Semestre terminé le 31 mai 2011	Catégorie	Série A	Série B	Série F	Série F5	Série F8	Série T5	Série T8	Série S5	Série S8
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :										
Activités	55 615	\$ 19 272	\$ 25 105	\$ 1 468	\$ 429	\$ 127	\$ 2 716	\$ 2 430	\$ 1 959	\$ 2 109
Distributions aux actionnaires										
Remboursement de capital	(6 268)	—	—	—	(184)	(101)	(1 353)	(1 924)	(1 001)	(1 705)
Opérations sur les capitaux propres										
Produit net de la vente d'actions ..	297 514	73 217	151 923	12 884	2 302	1 319	14 349	12 960	15 682	12 878
Réinvestissement des distributions	1 371	—	—	—	29	24	272	414	234	398
Coût des actions rachetées	(114 925)	(53 250)	(38 843)	(2 738)	(876)	(345)	(6 019)	(7 083)	(3 207)	(2 564)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	183 960	19 967	113 080	10 146	1 455	998	8 602	6 291	12 709	10 712
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	233 307	39 239	138 185	11 614	1 700	1 024	9 965	6 797	13 667	11 116
Actif net										
Au début du semestre	995 994	363 249	438 284	21 721	6 500	1 784	49 364	45 203	33 930	35 959
À la fin du semestre	<u>1 229 301</u>	<u>\$ 402 488</u>	<u>\$ 576 469</u>	<u>\$ 33 335</u>	<u>\$ 8 200</u>	<u>\$ 2 808</u>	<u>\$ 59 329</u>	<u>\$ 52 000</u>	<u>\$ 47 597</u>	<u>\$ 47 075</u>

Semestre terminé le 31 mai 2010	Catégorie	Série A	Série B	Série F	Série F5	Série F8	Série T5	Série T8	Série S5	Série S8
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :										
Activités	18 106	\$ 6 871	\$ 7 940	\$ 512	\$ 147	\$ 37	\$ 669	\$ 860	\$ 407	\$ 663
Distributions aux actionnaires										
Remboursement de capital	(4 083)	—	—	—	(151)	(50)	(779)	(1 537)	(462)	(1 103)
Opérations sur les capitaux propres										
Produit net de la vente d'actions ..	175 244	51 002	78 048	4 627	4 928	113	10 874	8 108	8 524	9 020
Réinvestissement des distributions	952	—	—	—	13	9	188	366	106	270
Coût des actions rachetées	(94 444)	(35 762)	(41 694)	(2 986)	(149)	(204)	(1 779)	(4 544)	(3 265)	(4 061)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	81 752	15 240	36 354	1 641	4 792	(82)	9 283	3 930	5 365	5 229
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	95 776	22 111	44 294	2 153	4 788	(95)	9 173	3 253	5 310	4 789
Actif net										
Au début du semestre	766 265	301 713	333 532	18 526	3 037	1 341	28 528	37 732	17 180	24 676
À la fin du semestre	<u>862 041</u>	<u>\$ 323 824</u>	<u>\$ 377 826</u>	<u>\$ 20 679</u>	<u>\$ 7 825</u>	<u>\$ 1 246</u>	<u>\$ 37 701</u>	<u>\$ 40 985</u>	<u>\$ 22 490</u>	<u>\$ 29 465</u>

États financiers (non audités) – suite

États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par action).

Semestres terminés les 31 mai	2011	2010
Revenus de placement		
Intérêts	— \$	— \$
Distributions de revenu provenant des fonds sous-jacents	14 924	14 153
	<u>14 924</u>	<u>14 153</u>
Charges		
Frais de gestion	9 654	7 158
Frais d'administration	1 085	848
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant	2	2
Taxe de vente harmonisée	924	398
Total des charges	<u>11 665</u>	<u>8 406</u>
Revenu net (perte) de placement	<u>3 259</u>	<u>5 747</u>
Gain réalisé et non réalisé (perte)		
Gain net réalisé (perte) sur :		
Vente de parts des fonds sous-jacents	884	485
Conversion des devises	(10)	5
Distributions sur gains en capital provenant des fonds sous-jacents	13 512	—
Total du gain net réalisé (perte)	<u>14 386</u>	<u>490</u>
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée :		
Fonds sous-jacents	37 972	11 869
Autres actifs nets libellés en devises	(2)	—
Total de la variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée	<u>37 970</u>	<u>11 869</u>
Commissions et autres coûts liés au portefeuille	—	—
Gain net (perte)	<u>52 356</u>	<u>12 359</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités	<u>55 615</u> \$	<u>18 106</u> \$

Autres renseignements :	2011	2010
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités		
Série A	19 272 \$	6 871 \$
Série B	25 105 \$	7 940 \$
Série F	1 468 \$	512 \$
Série F5	429 \$	147 \$
Série F8	127 \$	37 \$
Série T5	2 716 \$	669 \$
Série T8	2 430 \$	860 \$
Série S5	1 959 \$	407 \$
Série S8	2 109 \$	663 \$
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités, par action		
Série A	0,9577 \$	0,3698 \$
Série B	0,9486 \$	0,3781 \$
Série F	1,0788 \$	0,4906 \$
Série F5	0,7965 \$	0,3043 \$
Série F8	0,6734 \$	0,3383 \$
Série T5	0,7029 \$	0,2637 \$
Série T8	0,6499 \$	0,2670 \$
Série S5	0,6928 \$	0,2687 \$
Série S8	0,6430 \$	0,2882 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Semestre terminé le 31 mai 2011 (non audité)

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par action.)

1. Création de la Société

La Société de Structure de Capitaux Fidelity (la Société) est une société de placement à capital variable constituée le 30 août 2001 sous le régime des lois de l'Alberta. Le capital autorisé de la Société consiste en un nombre illimité d'actions de catégorie A avec droit de vote et en 100 catégories d'actions rachetables de fonds communs de placement. Actuellement, 59 catégories d'actions rachetables de fonds communs de placement sont offertes en séries A, B, F, F5, F8, I, I5, I8, S5, S8, T5 et T8.

La Catégorie Fidelity Équilibre Canada de la Société de Structure de Capitaux Fidelity (la Catégorie) est une catégorie d'actions de la Société dont la presque totalité de l'actif est placé dans le Fonds Fidelity Équilibre Canada – série O (le fonds sous-jacent). La Catégorie offre des actions de série A, de série B, de série F, de série F5, de série F8, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8. Les actions de série A sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription différés (FSD). Les actions de série B sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription initiaux (FSI) et d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des actions de série A. Les actions de série A achetées avec l'option à FSD seront converties en actions de série B, comportant des frais de gestion inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat. Les actions de série F, de série F5 et de série F8 comportent aussi des frais inférieurs à ceux des actions de série A, de série B, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 et sont généralement réservées aux investisseurs qui détiennent un compte sur honoraires auprès de courtiers ayant signé une entente d'admissibilité avec Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity). Les actions de série F5 et de série F8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les actions de série F, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les actions de série T5 et de série T8 sont offertes à tous les investisseurs et comportent des FSD. Les actions de série S5 et de série S8 sont offertes à tous les investisseurs avec l'option à FSI et comportent d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des actions de série T5 et de série T8, respectivement. Les actions de série T5 et de série T8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les actions de série A, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les actions de série S5 et de série S8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les actions de série B, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les actions de série T5 et de série T8 acquises avec l'option à FSD seront converties en actions de série S5 et de série S8, respectivement, comportant des frais de gestion inférieurs et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat. Fidelity est le gestionnaire de portefeuilles de la Catégorie. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs du fonds sous-jacent.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui exigent que la direction fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses à la date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude quant à leur évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales méthodes comptables de la Société, de la Catégorie et de chaque fonds sous-jacent sont résumées ci-après :

Normes comptables futures

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) avait l'intention d'adopter, à compter du 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (connues sous l'abréviation anglaise IFRS), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables internationales. En janvier dernier, le CNC a reporté l'adoption des IFRS pour les sociétés d'investissement, dont les fonds de placement. Les sociétés d'investissement peuvent ainsi continuer d'appliquer les PCGR existants jusqu'aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date.

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier de mise en œuvre susmentionné en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Les éléments clés de ce plan comprennent les informations à fournir concernant les répercussions qualitatives et quantitatives de ces nouvelles normes dans les états financiers au 30 novembre 2013, le cas échéant, et la préparation des états financiers au 31 mai 2014 avec les données comparatives conformément aux IFRS. Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers de la Catégorie et sur l'information financière. À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire de fonds examine présentement la structure de propriété des actions, ainsi que les placements de la Catégorie, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par action de la Catégorie. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.

Évaluation des titres

La valeur des placements est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les placements sont considérés comme étant « détenus à des fins de transaction ». La Catégorie a recours à un service de cotation indépendant pour évaluer ses placements. Les titres pour lesquels le cours actuel du marché ou une cotation n'est pas aisément disponible ou fiable peuvent être évalués de bonne foi conformément aux méthodes adoptées par le gestionnaire. Les facteurs pris en compte au moment de déterminer la valeur d'un titre pourraient inclure les événements qui touchent le marché ou un titre en particulier, la variation des taux d'intérêt et de la qualité du crédit. La fréquence d'utilisation de ces méthodes est impossible à prévoir et pourrait être assez élevée. La valeur utilisée pour le calcul de l'actif net par action en vertu de ces méthodes peut être différente du cours publié pour ces mêmes titres.

Notes afférentes aux états financiers (non audités) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par action.)

2. Résumé des principales méthodes comptables – suite

Évaluation des titres – suite

La Catégorie classe les données afférentes aux techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur de ses placements dans une présentation hiérarchique qui comporte les trois niveaux présentés ci-dessous :

Niveau 1 – prix cotés sur les marchés actifs pour des placements identiques.

Niveau 2 – autres données observables importantes (y compris les prix cotés de placements similaires, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.).

Niveau 3 – données non observables (y compris les hypothèses propres à la Catégorie, lesquelles s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles).

Les changements apportés aux techniques d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre au sein de la hiérarchie. La valeur totale des placements, pour chaque niveau de données au 31 mai 2011 et au 30 novembre 2010, est présentée à la fin des titres en portefeuille de la Catégorie. Les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur des placements de la Catégorie en fonction des principales catégories sont comme suit :

Les titres de participation (y compris les titres soumis à restrictions) pour lesquels les cotations du marché sont aisément disponibles sont évalués selon le dernier cours acheteur enregistré à la principale bourse où ces titres sont normalement négociés, tel qu'il a été fourni par un service de cotation indépendant, et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Si les cours acheteurs ne sont pas disponibles ou ne reflètent pas la juste valeur des titres, ces derniers peuvent être évalués selon le dernier cours du marché ou le cours de clôture officiel. Pour les titres de participation étrangers, lorsque des événements importants surviennent et touchent le marché ou un titre en particulier, une comparaison avec la valeur des certificats américains d'actions étrangères, des contrats à terme, des fonds cotés en bourse et de certains indices de même qu'avec les prix cotés de titres similaires est effectuée. Dans ces circonstances, les données sont classées dans le niveau 2. Le recours à ces méthodes peut entraîner des transferts entre les niveaux 1 et 2. À l'exception des transferts découlant de l'utilisation de ces méthodes d'évaluation à la juste valeur, il n'y a eu aucun transfert important entre ces deux niveaux au cours de la période. Pour les titres de participation soumis à restrictions et les placements privés pour lesquels les données observables sont limitées, des hypothèses concernant l'activité boursière et les risques sont utilisées et les données sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Les titres de créance (y compris les titres soumis à restrictions) sont évalués en fonction des prix déterminés par un service de cotation indépendant ou par des courtiers qui négocient ces titres. Pour déterminer le prix, le service de cotation a recours à des évaluations matricielles qui tiennent compte du rendement ou du prix d'obligations de qualité comparable, des taux d'intérêt, de l'échéance, du type de placement, des hypothèses relatives à la fréquence des remboursements anticipés, des caractéristiques de la garantie de même que des prix fournis par le courtier. Ces titres sont habituellement classés dans le niveau 2 de la hiérarchie.

La valeur en dollars canadiens des contrats de change à terme est déterminée en ayant recours aux taux de change fournis par un service de cotation. Ces titres sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie. Les swaps sont évalués quotidiennement au cours du marché, selon les chiffres fournis par un service de cotation indépendant ou un courtier, et la variation quotidienne est constatée à titre de plus-value (moins-value) non réalisée. Pour déterminer le prix, le service de cotation a recours à des évaluations matricielles qui tiennent compte des courbes des taux d'intérêt et des différentiels de taux, de la probabilité de défaut de paiement et du taux de recouvrement. Par conséquent, ces titres sont habituellement classés dans le niveau 2 de la hiérarchie. Les placements dans les fonds sous-jacents sont évalués selon leur valeur liquidative par part à la clôture de la bourse chaque jour ouvrable et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Les titres à court terme pour lesquels une cotation n'est pas aisément disponible sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur, et sont classés dans le niveau 2.

Lorsque des prix indépendants ne sont ni disponibles ni fiables, les titres de créance et les swaps peuvent être évalués en ayant recours à des évaluations matricielles qui tiennent compte de facteurs comparables à ceux qu'utiliserait un service de cotation indépendant. Bien que ces données soient généralement classées dans le niveau 2 de la hiérarchie, elles pourraient appartenir au niveau 3 dans certaines circonstances.

Conversion des devises

Les titres et les autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de la période. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements et sur les autres opérations libellées en devises sont compris respectivement dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les placements » et dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » de l'état des résultats.

Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction

À des fins de préparation des états financiers, les placements et l'actif net par action de la Catégorie comprennent les opérations de négociation effectuées jusqu'à la clôture du dernier jour ouvrable de la période. La valeur liquidative par action utilisée pour le traitement des transactions des actionnaires est calculée à la clôture des activités de la TSX et comprend les opérations exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent. Le coût des placements est établi selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et les autres coûts de transaction liés au portefeuille. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêt est constaté à mesure qu'il est gagné et comprend l'intérêt sur les coupons et l'amortissement de la prime et la désactualisation de l'escompte pour les titres de créance. Le revenu en dividendes est constaté à la date ex-dividende, sauf en ce qui concerne certains dividendes provenant de titres étrangers où il arrive que la date ex-dividende soit dépassée, auquel cas ceux-ci sont enregistrés dès que la Catégorie prend connaissance de cette date. Les distributions reçues des fiducies de placement sont inscrites à titre de revenu, de gains en capital ou de remboursement de capital selon les meilleures informations à la disposition du gestionnaire.

2. Résumé des principales méthodes comptables – suite

Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction – suite

Compte tenu de la nature de ces placements, la répartition réelle peut différer de cette information. Les distributions reçues des fiducies de placement et considérées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value (moins-value) non réalisée des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements sous-jacents, qui exclut les coûts de transaction et peut inclure des sommes provenant de litiges.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés par la Catégorie dans l'achat et la vente de titres, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » dans l'état des résultats. Le revenu de placement et les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés sont répartis quotidiennement entre chacune des séries selon la proportion de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total de la Catégorie. Les impôts étrangers sont comptabilisés selon l'interprétation, par la Catégorie, des règles fiscales et des taux d'imposition en vigueur dans les marchés étrangers où elle investit. Tous les revenus de placement, gains nets réalisés et non réalisés (pertes) et coûts de transaction (à l'exception des montants négligeables de revenu provenant des éléments de trésorerie et équivalents) sont attribuables aux placements qui sont considérés comme étant détenus à des fins de transaction. Les distributions de chaque fonds sous-jacent sont constatées par la Catégorie, le cas échéant, à la date ex-dividende, et ce, de la façon dont elles ont été versées.

Trésorerie et devises

Les éléments de trésorerie, y compris les équivalents, comprennent les dépôts en espèces et les titres de créance à court terme comportant une durée à l'échéance de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellées en devises.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les actions, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de la période. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.

Frais liés aux opérations à court terme

Les actions rachetées ou transférées dans les 30 jours suivant la date d'achat sont assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % du produit du rachat ou du transfert des actions. Les actions de la Catégorie détenues entre 31 et 90 jours peuvent être assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % de la valeur des actions rachetées ou transférées. Ces frais sont prélevés par la Catégorie et comptabilisés comme un apport au capital libéré de la Catégorie, au poste « Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

Actif net lié aux activités, par action

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par action figurant dans l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de chaque série au cours de la période.

Prises en pension

Un fonds sous-jacent peut conclure des ententes de prise en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont virés dans un ou plusieurs comptes de transaction conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le fonds sous-jacent fait l'acquisition de titres du gouvernement canadien ou américain auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question. Pour atténuer ce risque, le fonds sous-jacent traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande des sommes investies. Toute prise en pension ouverte à la fin de la période est présentée dans les titres en portefeuille.

Contrats de change à terme

Chaque fonds sous-jacent peut recourir aux contrats de change à terme pour faciliter les transactions sur titres libellées en devises et pour gérer la position de change du fonds sous-jacent. Les contrats de vente servent généralement à protéger les placements du fonds sous-jacent contre le risque de fluctuation des taux de change, alors que les contrats d'achat ont généralement pour but de compenser des contrats de vente antérieurs. Un contrat d'achat peut aussi servir à acquérir une participation en devises, alors qu'un contrat de vente peut compenser un contrat d'achat antérieur. Ces contrats comportent un risque de marché allant au-delà du gain ou de la perte non réalisé. La valeur, en dollars canadiens, des devises que le fonds sous-jacent s'est engagé à acheter ou à vendre figure dans l'état des titres en portefeuille sous la rubrique « Contrats de change à terme ». Ce montant représente l'ensemble de la participation du fonds sous-jacent à chaque devise qu'il a acquise ou vendue au moyen de contrats de change à la fin de la période. Chaque fonds-jacent peut subir des pertes en raison des fluctuations des taux de change ou si les contreparties ne respectent pas les modalités des contrats.

Les achats et les ventes de contrats de change à terme qui comportent la même devise, la même date de règlement et le même courtier sont contrebalancés, et tout gain (perte) réalisé(e) est constaté(e) à la date de règlement.

Notes afférentes aux états financiers (non audités) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par action.)

2. Résumé des principales méthodes comptables – suite

Accords de swaps

Chaque fonds sous-jacent peut investir dans des swaps dans le but de se protéger contre les risques de taux d'intérêt ou de crédit.

Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes qui consistent en un échange de flux de trésorerie en fonction d'un montant nominal de référence, par exemple, l'échange de versements à intérêt fixe contre des versements à intérêt variable. Le risque principal des swaps de taux d'intérêt réside dans l'éventualité d'une variation défavorable de taux d'intérêt qui aurait des répercussions négatives sur le fonds sous-jacent.

Des gains ou des pertes sont réalisés lorsque l'accord de swap est résilié avant son échéance. Conformément à l'accord, des garanties, sous forme de liquidités ou de titres, peuvent être exigées et conservées par le fonds sous-jacent dans des comptes distincts auprès du dépositaire. Les risques peuvent excéder les montants constatés. Ces risques comprennent la fluctuation du rendement des instruments financiers sous-jacents, la possibilité, pour les contreparties, de manquer à leur engagement contractuel et la possibilité de manquer de liquidités à l'égard des accords de swaps.

3. Charges

Frais de gestion

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire de la Catégorie. En contrepartie de ses services de gestion, Fidelity reçoit de la Catégorie des frais de gestion mensuels fondés sur l'actif net moyen de chaque série, calculés quotidiennement et payables mensuellement. Pour éviter le doublement des frais, aucuns frais de gestion ne sont imputés aux parts de série O de chaque fonds sous-jacent. Le taux des frais de gestion annuels de chaque série est comme suit :

	Taux des frais de gestion annuels
Série A	1,85 %
Série B	1,70 %
Série F	0,70 %
Série F5	0,70 %
Série F8	0,70 %
Série T5	1,85 %
Série T8	1,85 %
Série S5	1,70 %
Série S8	1,70 %

Frais d'administration

Fidelity impute des frais d'administration fixes à la Catégorie au lieu de certaines charges variables. Pour sa part, Fidelity est responsable de toutes les charges d'exploitation de la Catégorie, à l'exception de certains frais liés aux catégories, dont les honoraires et les charges des membres du comité d'examen indépendant (CEI), les taxes, les commissions de courtage et les intérêts débiteurs. Les frais d'administration s'ajoutent aux frais de gestion. Tout dépendant de la valeur liquidative de la Catégorie, le taux annuel des frais d'administration se situera dans l'une des trois catégories suivantes : *moins de 100 millions de dollars* (Catégorie 1), *entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars* (Catégorie 2) et *plus de 1 milliard de dollars* (Catégorie 3). Constatés quotidiennement et payables mensuellement, les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative de chaque série d'actions et sont comme suit :

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Série A	0,242 %	0,232 %	0,222 %
Série B	0,192 %	0,182 %	0,172 %
Série F	0,189 %	0,189 %	0,189 %
Série F5	0,189 %	0,189 %	0,189 %
Série F8	0,189 %	0,189 %	0,189 %
Série T5	0,243 %	0,233 %	0,223 %
Série T8	0,243 %	0,233 %	0,223 %
Série S5	0,193 %	0,183 %	0,173 %
Série S8	0,193 %	0,183 %	0,173 %

Honoraires des membres du comité d'examen indépendant

Conformément à la Norme canadienne 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et formule une recommandation ou approuve la ligne de conduite, selon le cas, qui sert le meilleur intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les catégories individuelles proportionnellement à leurs actifs.

3. Charges – suite

Taxe de vente harmonisée (TVH)

Le 1^{er} juillet 2010, les gouvernements de certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La TVH combine le taux de 5 % de la TPS et le taux de la taxe de vente provinciale (TVP) de certaines provinces. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des actionnaires et de la valeur de leurs intérêts dans la Catégorie à certains moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux combiné est appliqué pour chacune des séries de la Catégorie en fonction des placements proportionnels par province des actionnaires en utilisant le taux de la TVH de chaque province ou, dans le cas des provinces qui ne participent pas à la TVH, le taux de la TPS. Le montant présenté à l'état des résultats pour la période précédant le 1^{er} juillet 2010 représente la TPS seulement.

4. Imposition et dividendes

La Société est admissible à titre de société de placement à capital variable en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). À des fins fiscales, la Société est considérée comme une seule entité juridique et n'est donc pas imposée par catégorie. Elle a fixé au 30 novembre la fin de son exercice et elle verse vers cette date tous les dividendes de sociétés canadiennes gagnés durant l'exercice, s'il y a lieu. Le cas échéant, les gains en capital réalisés durant l'exercice sont versés à titre de dividendes sur les gains en capital dans les 60 jours suivant la fin de l'exercice. Les dividendes sont déclarés séparément pour chacune des séries. Les distributions par action pour chaque série sont présentées ci-dessous :

	Semestre terminé le 31 mai 2011	Semestre terminé le 31 mai 2010
Remboursement de capital		
Série F5	0,3340 \$	0,2940 \$
Série F8	0,5220	0,4620
Série T5	0,3450	0,3000
Série T8	0,5090	0,4740
Série S5	0,3450	0,3000
Série S8	0,5090	0,4740

Les pertes en capital nettes de la Société peuvent servir à réduire les gains en capital attribuables à la Société dans son ensemble, indépendamment de la catégorie d'où découlent ces gains ou pertes en capital. Les pertes autres qu'en capital attribuables à une série donnée d'une catégorie peuvent servir à réduire le revenu ou le revenu imposable de toute série d'une catégorie.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale donnent naissance à des actifs et des passifs d'impôts futurs. Un passif d'impôts futurs est créé lorsque la valeur marchande du portefeuille d'une catégorie dépasse son coût. Comme les impôts à payer par les catégories sur les gains en capital sont remboursables en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), les passifs d'impôts futurs sont contrebalancés par les impôts remboursables futurs ainsi créés. Si le coût d'un portefeuille est supérieur à sa valeur marchande, un actif d'impôts futurs est créé. Étant donné le caractère incertain lié à la réalisation de cet actif d'impôts futurs, une provision pour moins-value est comptabilisée. Les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital inutilisées présentées ci-dessous représentent, pour les catégories, un actif d'impôts futurs pour lequel une provision pour moins-value a été comptabilisée. De ce fait, aucun avantage net n'est comptabilisé par les catégories.

À la fin de la dernière année d'imposition, la Société disposait de pertes en capital nettes totalisant 9 288 \$ et des pertes autres qu'en capital reportées suivantes :

Date d'échéance des pertes autres qu'en capital	
2014	7 551 \$
2015	8 450
2029	13 640
2030	21 129
Total des pertes autres qu'en capital	<u>50 770 \$</u>

5. Frais de souscription

Selon l'option à FSI, Fidelity déduit les frais de souscription des montants investis par les actionnaires et les verse aux courtiers à titre de commissions. Les frais de souscription peuvent varier de 0 % à 5 % pour les actions de série B, de série S5 et de série S8.

Selon l'option à FSD, Fidelity verse aux courtiers une commission de 4,9 % du montant investi et impute des frais aux actionnaires au rachat des actions de série A, de série T5 et de série T8 lorsque celui-ci survient au cours des six années suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 6 % et 1,5 % du coût initial des actions.

Selon l'option à FSD réduits, Fidelity verse aux courtiers une commission de 1 % du montant investi et impute des frais aux actionnaires si les actions de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les deux ans suivant leur achat. Les frais de souscription différés réduits représentent 2 % du coût initial des actions.

Notes afférentes aux états financiers (non audités) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par action.)

5. Frais de souscription – suite

Selon l'option à FSD réduits 2, Fidelity verse aux courtiers une commission de 2,5 % du montant investi et impute des frais aux actionnaires si les actions de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les trois ans suivant leur achat. Les frais de souscription différés réduits 2 sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 3 % et 2 % du coût initial des actions.

Aucuns FSI ne sont exigibles à l'achat d'actions de série A, de série F, de série F5, de série F8, de série T5 ou de série T8 de la Catégorie. Aucuns FSD ne sont exigibles au rachat d'actions de série B, de série F, de série F5, de série F8, de série S5 ou de série S8 de la Catégorie.

6. Rapprochement de l'actif net

La valeur liquidative par action est calculée en fonction de la valeur des placements basée sur le cours de la dernière opération sur le titre en question. L'actif net par action est calculé en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours acheteur du titre en question.

Comme les placements de la Catégorie sont évalués en fonction de la valeur liquidative par part de clôture de chaque fonds sous-jacent, il n'y a aucune répercussion sur l'actif net par action de la Catégorie conformément aux PCGR du Canada.

7. Capitaux propres

La Société compte 59 catégories d'actions rachetables de fonds communs de placement. La Catégorie est offerte dans les séries d'actions suivantes : les actions de séries A, B, F, F5, F8, T5, T8, S5 et S8. Le capital de chaque série de la Catégorie est divisé en un nombre illimité d'actions de valeur égale. Toutes les actions d'une série d'une catégorie occupent le même rang au chapitre des distributions. L'actionnaire d'une catégorie a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme d'actions. Les porteurs de fractions d'actions ont les mêmes droits de façon proportionnelle. La Catégorie n'est généralement assujettie à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat d'actions, bien que Fidelity puisse occasionnellement suspendre temporairement le droit des actionnaires de racheter des actions et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux actionnaires figurent à l'état de l'évolution de l'actif net. Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, la Catégorie cherche à investir les sommes reçues en vertu des achats d'actions dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat. La Catégorie assure cette liquidité en investissant la majorité de son actif dans des placements pouvant être facilement vendus et en tirant parti de la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de son actif net total.

Les actions de série A achetées avec les options à FSD, à FSD réduits et à FSD réduits 2 seront automatiquement converties en actions de série B, comportant des frais de gestion inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif. Les actions de série T5 et de série T8 acquises avec les options à FSD, à FSD réduits et à FSD réduits 2 seront automatiquement converties en actions de série S5 et de série S8, respectivement, comportant des frais de gestion inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif.

Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

	Actions en circulation au début du semestre				Actions en circulation à la fin du semestre		Capital-actions à des fins juridiques	
	Souscrites	Réinvesties	Rachetées			Par action	Total	
Semestre terminé le 31 mai 2011								
Série A	19 671	3 817	—	(2 779)	20 709	16,5010 \$	341 726 \$	
Série B	23 639	7 887	—	(2 015)	29 511	16,7882	495 436	
Série F	1 109	633	—	(135)	1 607	18,3448	29 481	
Série F5	485	168	2	(63)	592	12,1990	7 224	
Série F8	144	105	2	(27)	224	11,2722	2 520	
Série T5	3 539	1 001	19	(420)	4 139	12,5478	51 936	
Série T8	3 555	999	32	(545)	4 041	11,1374	45 004	
Série S5	2 434	1 093	16	(224)	3 319	12,6797	42 083	
Série S8	2 829	992	31	(197)	3 655	11,1327	40 687	
Semestre terminé le 31 mai 2010								
Série A	18 033	2 998	—	(2 099)	18 932	15,6947	297 129	
Série B	19 855	4 558	—	(2 436)	21 977	15,9190	349 854	
Série F	1 044	255	—	(166)	1 133	17,2776	19 578	
Série F5	239	385	1	(12)	613	12,2953	7 539	
Série F8	111	9	1	(17)	104	11,3694	1 184	
Série T5	2 159	815	14	(134)	2 854	12,5786	35 899	
Série T8	3 034	650	30	(365)	3 349	11,5950	38 833	
Série S5	1 301	638	8	(245)	1 702	12,5835	21 415	
Série S8	1 985	724	22	(325)	2 406	11,5923	27 893	

8. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, la Catégorie est exposée à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance du fonds sous-jacent en faisant appel à des gestionnaires de portefeuilles chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions du fonds sous-jacent et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement. La Catégorie et chaque fonds sous-jacent peuvent recourir à des instruments financiers dérivés pour atténuer leur exposition à certains risques.

Le risque, tel qu'il est défini par Pyramis, correspond à la non-concordance de certains facteurs de risques, comme la capitalisation boursière, le coefficient bêta, des facteurs communs (par exemple, la taille, les ratios cours/bénéfice et cours/valeur comptable) et la répartition sectorielle, entre un portefeuille et son indice de référence. Cette non-concordance peut entraîner des écarts entre les rendements de la Catégorie et de l'indice de référence. Le coefficient bêta évalue la volatilité, ou le risque systématique, d'un titre ou d'un portefeuille par rapport à l'ensemble du marché. Un coefficient bêta de 1 indique que le prix d'un titre évoluera de concert avec le marché. Un coefficient bêta inférieur à 1 indique que le prix du titre sera moins volatil que le marché. Un coefficient bêta supérieur à 1 indique que le prix du titre sera plus volatil que le marché. Par exemple, un titre qui comporte un coefficient bêta de 1,2 affiche, théoriquement, une volatilité de 20 % supérieure à celle du marché.

Pyramis vise à dégager un rendement supérieur à celui de l'indice de référence du fonds sous-jacent, et ce, sur une base régulière. C'est principalement en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché que Pyramis remédie au risque non systématique. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes. Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

La Catégorie vise à dégager un rendement global élevé. Pour ce faire, elle cherche à obtenir un rendement comparable à celui de son fonds sous-jacent, le Fonds Fidelity Équilibre Canada, en investissant la presque totalité de son actif dans des parts de celui-ci.

Le fonds sous-jacent vise à dégager un rendement global élevé en investissant surtout dans une combinaison de titres de participation, de titres à revenu fixe, de titres à rendement élevé et d'instruments du marché monétaire du Canada. Il a recours à une approche équilibrée.

La répartition cible du fonds sous-jacent s'établit à 50 % de titres de participation, à 40 % d'obligations de premier ordre et d'instruments du marché monétaire et à 10 % de titres à rendement élevé. Pyramis maintient généralement la composition de l'actif du fonds sous-jacent au sein des fourchettes suivantes : de 40 % à 60 % de titres de participation, de 30 % à 60 % d'obligations de premier ordre et d'instruments du marché monétaire et de 0 % à 20 % de titres à rendement élevé.

Au moment d'acheter et de vendre des titres pour le sous-portefeuille d'actions du fonds sous-jacent, Pyramis examine le potentiel de réussite de chaque entreprise à la lumière de sa situation financière courante, de sa position au sein du secteur d'activité et des conjonctures économique et boursière. Pyramis tient notamment compte de facteurs tels que le potentiel de croissance, les bénéfices prévisionnels et les compétences de l'équipe de direction.

L'indice obligataire universel DEX sert habituellement de guide à Pyramis au moment de structurer le sous-portefeuille de titres à revenu fixe canadiens de premier ordre du fonds sous-jacent et de sélectionner les titres. De façon générale, Pyramis gère la composante de titres à revenu fixe canadiens du fonds sous-jacent de façon à ce que son risque d'ensemble de taux d'intérêt soit similaire à celui de l'indice. Pyramis répartit les titres à revenu fixe du fonds sous-jacent parmi divers secteurs du marché, comme les titres de sociétés et d'État, et selon diverses échéances en fonction de son opinion quant à la valeur relative de chaque secteur ou échéance.

Les titres de créance à rendement élevé du fonds sous-jacent auront tendance à comporter un risque de crédit supérieur à celui rattaché à ses titres à revenu fixe canadiens de premier ordre.

Lorsqu'elle achète et vend des titres à revenu fixe, Pyramis analyse les caractéristiques du titre en question, son prix actuel par rapport à sa valeur estimative à long terme, la notation de l'émetteur et toute occasion à court terme engendrée par les inefficacités du marché.

L'indice de référence de la Catégorie représente une combinaison de l'indice composé plafonné S&P/TSX, de l'indice obligataire universel DEX et de l'indice BofA Merrill Lynch U.S. High Yield Master II Constrained, dans des proportions respectives de 50 %, 40 % et 10 %.

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque fonds est assujéti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. La répartition active parmi les secteurs et les titres fait également l'objet d'analyses.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec la Catégorie. La juste valeur des titres de créance tient compte de la qualité du crédit de l'émetteur. La valeur comptable des placements représente l'exposition maximale de la Catégorie au risque de crédit au 31 mai 2011 et au 30 novembre 2010. Il en est de même pour les autres actifs compte tenu de leur règlement attendu à court terme.

Notes afférentes aux états financiers (non audités) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par action.)

8. Risques associés aux instruments financiers – suite

Risque de crédit – suite

La Catégorie atténue le risque de crédit associé à certains fonds sous-jacents d'obligations canadiennes en investissant principalement dans des instruments cotés ou émis par des contreparties cotées, qui comportent une notation d'au moins « BB », telle qu'elle a été déterminée par Moody's Investor Services, Inc. ou par S&P®. Pyramis effectue un suivi des titres de certains fonds sous-jacents au moment de l'achat pour s'assurer que ces fonds sous-jacents n'investissent pas plus de 5 % de leur actif dans des titres de créance comportant une notation « BB ou moins » et pas plus de 35 % dans des titres de créance comportant une notation « BBB ou moins ».

Le fonds sous-jacent peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manquerait à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le fonds sous-jacent prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés hors cote est basée sur le gain non réalisé du fonds sous-jacent à l'égard de l'obligation contractuelle conclue avec la contrepartie à la date de clôture. Chaque fonds sous-jacent limite son exposition aux pertes de crédit liées aux transactions sur les instruments dérivés qu'il détient en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties (courtiers autorisés) avec qui il effectue un volume important de transactions. Les accords généraux de compensation ne permettent pas une compensation exacte des montants à l'actif ou au passif de l'état de l'actif net puisque les transactions sont normalement réglées sur la base du solde brut. Toutefois, le risque de crédit associé aux contrats favorables est réduit au moyen d'un accord général de compensation dans la mesure où, si une défaillance devait survenir, tous les montants conclus avec la contrepartie seraient résiliés et réglés sur la base du solde net. L'exposition globale de chaque fonds sous-jacent au risque de crédit associé aux instruments dérivés faisant l'objet d'un accord général de compensation peut varier de façon importante sur une courte période puisque chaque fonds sous-jacent subit l'incidence de chaque transaction faisant l'objet du contrat. Au 31 mai 2011 et au 30 novembre 2010, les accords généraux de compensation ont permis de réduire le risque de crédit associé aux contrats dont la juste valeur était de (2 297) \$ ((796) \$ au 30 novembre 2010).

Pyramis analyse la concentration du crédit selon les contreparties, le secteur d'activité et l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le fonds sous-jacent. Les titres en portefeuille de la Catégorie présentent des renseignements sur l'exposition au risque de crédit des actifs financiers de la Catégorie et sur les concentrations dans certains secteurs d'activité et emplacements géographiques auxquels la Catégorie est exposée par l'entremise de son placement dans chaque fonds sous-jacent.

Outre les détails susmentionnés, la Catégorie n'était exposée à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 31 mai 2011 ou au 30 novembre 2010.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Catégorie soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Catégorie est exposée à des rachats en espèces d'actions rachetables sur une base quotidienne. Les actions rachetables sont rachetées sur demande, au gré de l'actionnaire. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par action de la Catégorie au moment du rachat.

La Catégorie et chaque fonds sous-jacent maintiennent une liquidité suffisante en investissant la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur un marché actif et liquide. Les titres cotés détenus par chaque fonds sous-jacent sont considérés comme étant très liquides puisqu'ils sont inscrits à la TSX ou cotés sur des bourses ou des marchés actifs semblables. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, chaque fonds de placement doit maintenir une proportion d'au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides, soit des placements négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus facilement. En outre, la Catégorie vise à conserver une composante en trésorerie et équivalents suffisante pour maintenir sa liquidité et peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net au dépositaire dans le but de financer les rachats.

La Catégorie et chaque fonds sous-jacent peuvent, de temps à autre, investir dans des titres qui ne se négocient pas au sein d'un marché actif et qui pourraient ne pas être liquides. La liquidité de la Catégorie et de chaque fonds sous-jacent fait l'objet d'un suivi quotidien.

Au 31 mai 2011 et au 30 novembre 2010, la Catégorie ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujettis au risque de perte de capital. Pour gérer ce risque, la Catégorie et chaque fonds sous-jacent ont recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Le risque maximal associé aux instruments financiers correspond à leur juste valeur. Les placements et les instruments dérivés de la Catégorie et de chaque fonds sous-jacent sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments dans le futur.

Pyramis surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre du fonds sous-jacent.

8. Risques associés aux instruments financiers – suite

Autre risque de prix – suite

Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 5 % le 31 mai 2011 et le 30 novembre 2010, toutes les autres variables étant demeurées égales par ailleurs, l'actif net de la Catégorie aurait augmenté ou diminué d'environ 64 505 \$ (52 755 \$ au 30 novembre 2010). Cette variation est déterminée approximativement en fonction du coefficient bêta de la Catégorie, lequel est calculé selon la corrélation antérieure entre le rendement de la Catégorie et celui de l'indice de référence. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. La Catégorie et chaque fonds sous-jacent sont exposés au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison des variations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Tout élément de trésorerie et équivalent excédentaire est investi dans des placements à court terme au taux d'intérêt du marché.

La stratégie de placement des titres à revenu fixe repose sur une compréhension quantitative indépendante du profil risque-rendement des indices de référence et du portefeuille et sur une compréhension explicite de toutes les participations actives par rapport à l'indice de référence.

L'anticipation du taux d'intérêt n'est pas une composante importante de la stratégie de placement des titres à revenu fixe.

Les titres en portefeuille présentent la proportion des placements du fonds sous-jacent de la Catégorie à la fin de la période classés en fonction de la date contractuelle de modification des taux d'intérêt ou la date à l'échéance, selon la première éventualité.

Au 31 mai 2011 et au 30 novembre 2010, si le taux d'intérêt en vigueur avait augmenté ou diminué de 25 points de base, toutes les autres variables étant demeurées égales par ailleurs, l'actif net de la Catégorie aurait augmenté ou diminué d'environ 8 957 \$ (7 111 \$ au 30 novembre 2010). En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle de la Catégorie et de chaque fonds sous-jacent. La Catégorie et chaque fonds sous-jacent sont exposés au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou de contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. La Catégorie considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change. Cela dit, l'équipe de gestion effectue un suivi de l'exposition de la Catégorie à tous les actifs et passifs libellés en devises et conclut des contrats de change à terme pour gérer l'exposition de la Catégorie aux fluctuations des taux de change.

Les tableaux ci-dessous présentent les devises auxquelles la Catégorie et chaque fonds sous-jacent avaient une exposition importante à la fin de la période, exposition résultant de leurs actifs et passifs monétaires et non monétaires négociables et du montant de capital sous-jacent des contrats de change à terme.

	Instruments monétaires	Instruments non monétaires	Contrats de change à terme	Total	En % de l'actif net
Au 31 mai 2011 Devise					
Dollar américain	110 228 \$	43 326 \$	(114 079) \$	39 475 \$	3,2 %
Au 30 novembre 2010					
Dollar américain	90 605 \$	31 847 \$	(92 349) \$	30 103 \$	3,0 %

Au 31 mai 2011 et au 30 novembre 2010, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres devises, toutes les autres variables étant demeurées égales par ailleurs, l'actif net du fonds sous-jacent aurait augmenté ou diminué d'environ 193 \$ (81 \$ au 30 novembre 2010). En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

De façon générale, le recours aux contrats à terme pour couvrir le mieux possible le fonds sous-jacent contre les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises des autres pays développés ne garantit pas l'élimination totale des incidences des fluctuations entre les devises. Les rendements de la Catégorie diffèrent des rendements libellés en monnaie locale des placements du fonds sous-jacent. De plus, en période de perturbation extrême ou de forte volatilité sur les marchés, il se peut que la Catégorie ne soit pas en mesure d'éviter les pertes découlant de son exposition aux devises.



Société de Structure de Capitaux Fidelity
407 2nd Street S.W., Suite 1100
Calgary, Alberta T2P 2Y3

Gestionnaire et agent chargé de la tenue des registres

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon
Toronto, Ontario

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à

www.fidelity.ca

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié et le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.